

Communiqué de presse

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 20^{ième} session ordinaire le 11 avril 2011 à N'Djaména (Tchad) sous la présidence de Monsieur Louis-Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun.

Ont pris part aux travaux du Conseil les Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Ont participé également à cette session les représentants institutions d'intégration économique sous-régionales et des banques centrales des Etats membres.

Les travaux ont porté sur les questions relatives à la gestion courante de l'organisation. Le Conseil a pris connaissance de l'exécution du plan d'action et du budget au titre de l'exercice 2010 de la Direction générale.

Le Conseil s'est réjoui des résultats atteints et de la bonne exécution du budget. Il a félicité la Direction générale pour ses résultats et a approuvé le programme de renforcement des capacités statistiques des Etats membres.

A cet égard et conformément aux dispositions statutaires de l'organisation, le Conseil a pris un règlement relatif à la mise en application, dans tous les Etats membres, des nomenclatures d'activités et de produits révisées conformément à la Classification internationale type d'industrie et la Classification centrale par produits recommandées par les Nations unies.

Ces nomenclatures constituent un outil essentiel au traitement intégré de l'information statistique et économique au niveau national d'une part, et d'harmonisation et de comparabilité aux niveaux sous-régional, régional et international, d'autre part.

Au titre des questions relatives au financement des activités d'AFRISTAT, les membres du Conseil ont réaffirmé l'engagement de leurs Etats à doter leur organisation commune de ressources nécessaires à la réalisation de sa mission. Afin de mobiliser des ressources financières alternatives, le Conseil a demandé à la Direction générale de lui soumettre une stratégie de mobilisation des ressources.

Le Conseil a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour le travail de qualité accompli et a adressé ses vifs remerciements aux partenaires techniques et financiers, particulièrement à la France, pour l'assistance multiforme qu'ils apportent aux Etats membres d'AFRISTAT pour le développement de la statistique.

Au cours de la session, le Conseil a procédé à la nomination de Monsieur Cosme VODOUNOU, de nationalité béninoise, au poste de Directeur Général d'AFRISTAT à compter du 1^{er} janvier 2012 pour un mandat de quatre ans.

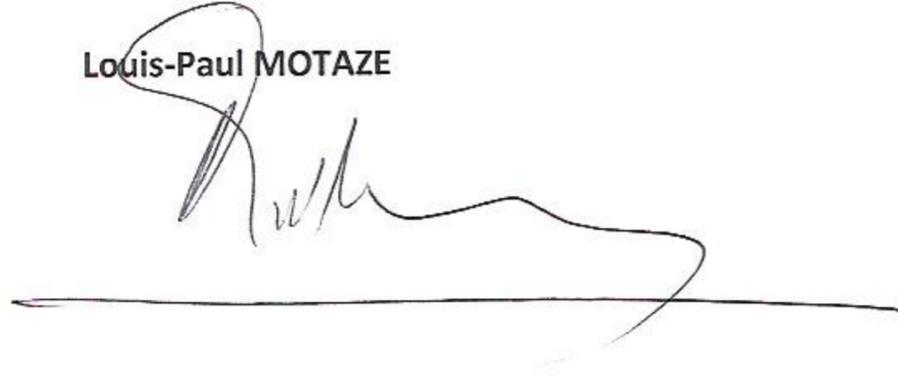
Le Conseil des Ministres a rendu un hommage mérité à Monsieur Martin BALEPA, de nationalité camerounaise, qui quitte l'organisation après treize ans d'activité dont huit en qualité de Directeur Général.

Les membres du Conseil expriment leur profonde gratitude à Son Excellence Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad et Chef de l'Etat ainsi qu'aux Gouvernement et peuple tchadiens pour la qualité de l'accueil qui leur a été réservé.

Fait à N'Djaména, le 11 avril 2011

Le Président du Conseil des Ministres

Louis-Paul MOTAZE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Louis-Paul Motaze', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.